



Communiqué de presse

Paris, le 10 juillet 2014

Publication des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM

L'Institut d'émission des Départements d'Outre-Mer et l'Institut d'émission d'Outre-Mer, banques centrales des Départements et Collectivités d'Outre-mer, présentent les faits saillants de leur activité en 2013.

Les 9 agences des Instituts en Outre-mer publient en parallèle leurs rapports annuels, présentant pour chaque géographie les évolutions économiques, sectorielles, monétaires et financières de l'année écoulée.

Dans un contexte de reprise encore fragile de l'économie mondiale, l'activité a peiné à repartir en 2013 dans les économies ultramarines. Le bilan est en demi-teinte : le climat des affaires a été plutôt mieux orienté, notamment en fin d'année, dans la plupart des géographies et l'inflation est restée bien maîtrisée, soutenant ainsi le pouvoir d'achat. En revanche, la consommation et l'investissement ont tardé à retrouver une orientation favorable et le marché du travail a continué de se dégrader.

Les Instituts d'émission se sont attachés à jouer pleinement leur rôle de banque centrale en se tenant à l'écoute des acteurs économiques et politiques des outre-mer, tant dans les géographies ultramarines qu'en métropole. Les faits saillants de l'activité en 2013 ont été les suivants :

Médiation du crédit aux entreprises

La signature, en mars 2013, de l'accord de place prolongeant le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a permis à l'IEDOM de continuer d'accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement. Depuis sa mise en place dans les DOM en novembre 2008, ce dispositif a permis de sécuriser le financement de 272 entreprises, principalement des PME, représentant près de 8 200 emplois.

Tarifs bancaires

En matière de tarifs bancaires, l'IEDOM a fourni un appui méthodologique aux instances de concertation qui se sont réunies à l'automne 2013 sous l'égide des Préfets en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. En Nouvelle-Calédonie, l'IEOM a participé aux travaux qui ont débouché sur l'accord de concertation signé le 23 décembre 2013 entre le Haut-commissaire de la République, les banques calédoniennes et l'Office des postes et télécommunications.

Les Instituts ont été étroitement associés aux travaux du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) pour la préparation du rapport sur les tarifs bancaires outre-mer visé à l'article 53 de la loi bancaire de juillet 2013.

.../...

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : M-A.LECHEVALIER - tél : 01 53 44 85 49, marie-anne.lechevalier@iedom-ieom.fr

Surendettement

Face à une hausse de 12 % du nombre de dossiers de surendettement, l'IEDOM a adapté son organisation et poursuivi ses efforts pour assurer un traitement rapide et efficace des situations de surendettement dans les Départements d'Outre-mer.

En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, l'activité de la commission de surendettement est montée en puissance en 2013, et la commission a poursuivi ses actions visant à un meilleur accompagnement des ménages surendettés.

Observatoire économique

L'IEDOM a publié plusieurs études économiques, en particulier sur les performances économiques des entreprises des DOM, les échanges régionaux dans l'océan Indien et le bilan macroéconomique de La Réunion. L'IEOM a poursuivi son travail d'analyse de la conjoncture économique et financière des COM du Pacifique et publié plusieurs études sectorielles.

Les Instituts ont par ailleurs achevé la modernisation de leur gamme de publications monétaires et financières.

Migration aux moyens de paiement SEPA

L'année 2013 a également été marquée par la poursuite de la migration aux moyens de paiement européens dans le cadre du projet SEPA (Single Euro Payments Area ou espace unique de paiement en euros). Dans l'Outre-mer, les Instituts ont mené des actions de communication visant à sensibiliser les acteurs économiques locaux aux enjeux de SEPA.

Le lancement d'une nouvelle gamme de billets en francs Pacifique (CFP)

La préparation du lancement de la nouvelle gamme de billets en francs CFP a été l'un des temps forts de 2013. Plus modernes, plus compacts et mieux sécurisés – tout en restant représentatifs de la culture et des traditions de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna –, les nouveaux billets ont été mis en circulation le 20 janvier 2014 dans ces trois collectivités. Cette opération d'envergure a mobilisé l'ensemble des acteurs de la filière fiduciaire tout au long de l'année. Au total, ce sont près de 14 millions de coupures qui devront être remplacées avant le 30 septembre 2014.

Ces activités ont été menées à bien par les équipes des Instituts dans les géographies ultramarines et en métropole afin de rendre aux outre-mer français, dans le respect de leurs identités et leurs spécificités, le meilleur service au meilleur coût.

Pour lire :

- *le rapport annuel de l'[IEDOM](#) ;*
- *le rapport annuel de l'[IEOM](#) ;*
- *les rapports annuels des agences de [Guadeloupe](#), [Guyane](#), [Martinique](#), [Mayotte](#), [La Réunion](#), [Saint-Pierre-et-Miquelon](#), [Nouvelle-Calédonie](#), [Polynésie française](#) et [Wallis-et-Futuna](#).*

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : M-A.LECHEVALIER - tél : 01 53 44 85 49, marie-anne.lechevalier@iedom-ieom.fr